

Réf: Dossier 206883

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AVI-KOUL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
MAROC, EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE AYEWA, Lot  
5434, Ilot 7002

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVI-KOUL »

Objet :

- ELEVAGE DE POULET DE CHAIR, PONDEUSE
- VENTE DE MATERIELS ET PRODUITS D'ELEVAGE
- CONSEIL
- AGRICULTURE
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
MAROC, EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE AYEWA, Lot  
5434, Ilot 7002

Dirigeant(s) M KOULA CEDRIC ANDREA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04362 du 17/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30106/GTCA/RC/2023 du 17/04/2023

